

M.J DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 415 000 €
Siège social : 202 Chemin du Pavé
43110 AUREC SUR LOIRE
794 695 080 RCS LE PUY EN VELAY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 496 844,81 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 496 844,81 €

* A titre de dividendes aux associés 174 300,00 €
Soit 4,20 € par part

Le solde, soit 322 544,81 €

* En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élèverait ainsi à 1 322 333,63 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 174 300,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du 1^{er} juillet 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE VOTE (par part)	Fraction éligible à l'abattement de 40%(*)	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2022	/	/	/
31 décembre 2023			
<i>Distribution de réserves en date du 28 octobre 2024</i>	2,90 € Soit un dividende Global de 120 350 €	120 350 €	/
31 décembre 2024			
	2,90 € Soit un dividende Global de 120 350 €	100 015 €	/
<i>Distribution de réserves en date du 24 décembre 2025</i>	1,69 € Soit un dividende Global de 70 135 €	70 135 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2026

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 496 844,81 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 496 844,81 €

* A titre de dividendes aux associés 174 300,00 €
Soit 4,20 € par part

Le solde, soit 322 544,81 €

* En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élèverait ainsi à 1 322 333,63 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 174 300,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du 1^{er} juillet 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE VOTE (par part)	Fraction éligible à l'abattement de 40%(*)	Fraction non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2022	/	/	/
31 décembre 2023 <i>Distribution de réserves en date du 28 octobre 2024</i>	2,90 € Soit un dividende Global de 120 350 €	120 350 €	/
31 décembre 2024	2,90 € Soit un dividende Global de 120 350 €	100 015 €	/
<i>Distribution de réserves en date du 24 décembre 2025</i>	1,69 € Soit un dividende Global de 70 135 €	70 135 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise : Société MJ DEVELOPPEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 202 CHEMIN DU PAVE 43110 AUREC SUR LOIRE Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 7 9 4 6 9 5 0 8 0 0 0 2 6 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	N-1
				<u>3 1 1 2 2 0 2 5</u>	<u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	192 000	192 000
	Constructions	AP	AQ	1 728 000	1 691 546
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 667	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	81 445	167 977
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT	5 074 000	2 704 000
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE	65 143	65 143
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	99 336	
	TOTAL (II)	BJ	BK	206 966	4 820 666
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	151 778	28 661
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	98 965	127 110
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 334 237	1 443 121
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	150 000	150 000
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	CG	277 848	129 005
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	844	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 013 673	1 877 897
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	9 369 666	6 698 563
DIVERS	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société MJ DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :415.000.....)	DA	415 000	415 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	41 500	41 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	999 789	221 281
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	496 845	948 658
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 953 134	1 626 439
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 304 220	4 168 314
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	51 453	
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	99 559	97 064
	Dettes fiscales et sociales	DY	72 693	36 516
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	681 643	759 542
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		10 688
TOTAL (IV)	EC	7 209 567	5 072 124	
Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 162 700	6 698 563	
REVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 328 804	1 318 530	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	504		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2026

Page 36

Désignation de l'entreprise : Société M.J. DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { Biens* Services*	FD		FE		FF	
		FG	458 249	FH		FI	458 249 270 260
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	458 249	FK		FL	458 249 270 260
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	179 106 29 312
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	8 417
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 285 307
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	639 639 308 297
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	594 087 437 574
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 332 116 477
	Salaires et traitements*					FY	109 742 154 609
	Cotisations sociales (10)					FZ	75 404 74 404
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* (14) - dotations aux dépréciations					GA	140 976 61 593
						GB	
						GC	
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GI	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GJ	
	Autres charges (12)					GE	28 666 7
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	953 207 844 664
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(313 568) (536 367)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	719 840 330 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	62 901 49 737
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	600
	Produits des cessions d'immobilisations financières					GZ	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	783 341 379 737
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	195 654 93 927
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	600
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	196 254 93 927
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	587 088 285 810
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	273 520 (250 557)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 400100 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : Société MJ DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 476 447
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)		HH	277 232
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 199 215
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(223 325)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 422 981
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	926 136
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	496 845
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	23 223
		HQ	35 482
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	763 247
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	20 259
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	63 363
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 dont cotisations Madelin A10		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
RENOVOIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

CERTIFIÉ CONFORME

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

Sur l'exercice, la société a échangé tous ses titres qu'elle possédait dans la société SCI DROSS (600€ valeur des titres) contre des titres de la société 2M investissement (5500€). Titres qui ont été rachetés et annulés dans le but d'une réduction de capital non motivée par des pertes.
La société MJ Développement possède 100% des titres 2M Investissement.

MJ DEVELOPPEMENT a acquis 100% des titres de la société CHAUDRONNERIE AUBERT avec jouissance des actions à compter du 31/12/2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Intégration fiscale :

Pour rappel, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 01/01/2021 avec la société GIER INDUSTRIE.

La société VERYAT MASSON est entrée en intégration fiscale au 01/01/2025.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	192 000			192 000
Constructions	1 728 000			1 728 000
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 667			2 667
Installations générales, agencements, aménagements divers	58 454			58 454
Matériel de transport		1		1
Matériel de bureau et matériel informatique	2 442			2 442
Mobilier	113 000			113 000
Autres immobilisations corporelles	20 950			20 950
Immobilisations financières				
Participations	2 704 000	2 370 000		5 074 000
Autres immobilisations financières	65 143	99 936	600	164 479
TOTAL GENERAL	4 886 656	2 469 937	600	7 355 993

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	36 454	86 400		122 854
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 667			2 667
Installations générales, agencements, aménagements divers	8 028	19 025		27 053
Matériel de transport		1		1
Matériel de bureau et matériel informatique	2 010	280		2 290
Mobilier	16 831	35 271		52 102
TOTAL GENERAL	65 990	140 977		206 967

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport			1		
Immobilisations financières					
Participations			2 370 000		
Autres immobilisations financières			99 936		
TOTAL GENERAL			2 469 937		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			600		
TOTAL GENERAL			600		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions		86 400		
Installations générales, agencements		19 025		
Matériel de transport		1		
Matériel de bureau et matériel informatique		280		
Mobilier		35 271		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		140 977		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains	192 000			
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions	1 728 000			
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 667			
Installations générales, agencements, aménagements divers	58 454			
Matériel de transport	1			
Matériel de bureau et matériel informatique	2 442			
Mobilier	113 000			
Autres immobilisations corporelles	20 950			
Immobilisations financières				
Participations	5 074 000			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	164 479			
TOTAL GENERAL	7 355 993			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions	86 400		122 854
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			2 667
Installations générales, agencements, aménagements divers	19 025		27 053
Matériel de transport	1		1
Matériel de bureau et matériel informatique	280		2 290
Mobilier	35 271		52 102
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	140 977		206 967

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Société MJ DEVELOPPEMENT
43110 AUREC SUR LOIRE

Page : 20

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales											
- Filiales détenues à + de 50%											bilan 08/25
- SAS CHAUDRONNERIE AUBERT	50 000	581 999	100.00	2 370 000	2 370 000			1 542 832.05	258 321.53		
- SAS VEYRAT MASSON	7 622	2 434 690	100.00	2 350 000	2 350 000	80 811		6 297 719.77	824 946.18	500 000	
- EURL GIER INDUSTRIE	3 700 000	761 170	100.00	340 000	340 000			4 454 711.37	514 567.44	159 840	
- SAS 2M INVESTISSEMENT	4 500	190 930	100.00	4 500	4 500			81 669.00	187 886.47		
- SARLAURA METAL	10 000	16 845	100.00	10 000	10 000	46 389		159 965.46	237.92		
- SCI SCI MIJACQ	3 380	108 992	60.36	60 320	60 320	662 260		380 931.00	135 149.92		
- Filiales non reprises											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				5 134 820	5 134 820	789 460				659 840	
Renseignements concernant les participations											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL M SELGA	20 000	305 369	20.00	4 000	4 000	79		1 546 364	258 322	60 000	
- Participations non reprises											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations				4 000	4 000	79				60 000	
C. Total des filiales et des participations (A + B)				5 138 820	5 138 820	789 539				719 840	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	99 336		99 336
Autres créances clients	98 965	98 965	
Impôts sur les bénéfices	399 799	399 799	
Taxe sur la valeur ajoutée	90 626	90 626	
Groupe et associés	812 689	812 689	
Débiteurs divers	31 124	31 124	
Charges constatées d'avance	844	844	
TOTAL	1 533 383	1 434 047	99 336

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	charges d'exploitation	N+1

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
MJ DEVELOPPEMENT	10. 00	41 500			41 500

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	41 500	10	DROITS ORDINAIRES
TOTAL	41 500		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	415 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	41 500			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	221 281	778 508		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	948 658	948 658-	170 150	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	1 626 439	170 150-	170 150	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				415 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				41 500
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				999 789
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		273 520		496 845
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		273 520		1 953 134

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -
(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	504	504		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 303 716	422 953	3 402 761	2 478 001
Emprunts et dettes financières divers	51 453	51 453		
Fournisseurs et comptes rattachés	99 559	99 559		
Personnel et comptes rattachés	8 240	8 240		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 201	10 201		
Taxe sur la valeur ajoutée	54 080	54 080		
Autres impôts taxes et assimilés	172	172		
Groupe et associés	590 291	590 291		
Autres dettes	91 352	91 352		
TOTAL	7 209 567	1 328 804	3 402 761	2 478 001
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 550 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	371 200			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	6 072			

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -
(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 303 716
TOTAL	6 303 716

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -
(Art. 832-17)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 000
Autres créances	31 124
Disponibilités	2 419
TOTAL	69 543

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 253
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269
Dettes fiscales et sociales	9 952
TOTAL	53 473

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉG. EXCEP. -

(Art. 832-21)

- CRÉDITS D'IMPÔTS -

(Art. 833-2)

Crédit d'impôt	Montant
- Crédit d'impôt recherche GIER INDUSTRIES	154 733
CIR VEYRAT MASSON	60 077
CI MECENAT	3 900
TOTAL	218 710

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
- BMW X5	5 8 4 4 3	
Mobilier	5 8 4 4 3	
TOTAL	5 8 4 4 3	

Le 23/03/2026
CELLE MICHEL GERANT

SARL M.J DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

CERTIFIE CONFORME



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société SARL M.J DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL M.J DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 5 074 000 € sont évalués à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note « Annexe » relatives aux « Immobilières financières » de l'annexe exposent leur mode de valorisation.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent cette valeur d'inventaire ayant conduit à ne constater aucune dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

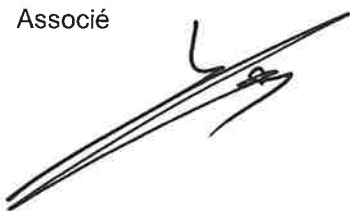
Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars Entrepreneurs

Le Puy En Velay, le 22/06/2026

Pierre BERNARD

Associé



Raphaëlle FAURE

Associée





Société MJ DEVELOPPEMENT

202 CHEMIN DU PAVE

43110 AUREC SUR LOIRE
SIRET: 79469508000026

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



AGYLE Conseils -
Rue Maurice Schuman 43700 ST GERMAIN LAPRADE - Tel : 07-48-72-09-28
SARL au capital de 5 000€ - RCS Le Puy-En-Velay -
Siren : 981 665 722 - NAF : 6920Z

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Auvergne Rhône-Alpes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Frais d'établissement (II)					
	Immobilisations incorporelles :					
	Frais de développement					
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	En cours, avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles :					
	Terrains	192 000. 00		192 000. 00	192 000. 00	
	Constructions	1 728 000. 00	122 854. 00	1 605 146. 00	1 691 546. 00	86 400. 00- 5. 11-
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	2 666. 67	2 666. 67			
	Autres immobilisations corporelles	194 847. 34	81 444. 95	113 402. 39	167 977. 39	54 575. 00- 32. 49-
	En cours, avances et acomptes					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations financières (1) :					
	Participations	5 074 000. 00		5 074 000. 00	2 704 000. 00	2 370 000. 00 87. 65
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	65 142. 54		65 142. 54	65 142. 54	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	99 336. 00		99 336. 00		99 336. 00
ACTIF CIRCULANT	Total de l'actif immobilisé (III)	7 355 992. 55	206 965. 62	7 149 026. 93	4 820 665. 93	2 328 361. 00 48. 30
	Stocks et en-cours :					
	Matières premières et autres approvision.					
	En-cours de production					
	Produits finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	151 778. 40		151 778. 40	28 660. 80	123 117. 60 429. 57
	Créances (2) :					
	Créances Clients et Comptes rattachés	98 965. 40		98 965. 40	127 110. 19	28 144. 79- 22. 14-
	Autres créances	1 334 237. 37		1 334 237. 37	1 443 120. 99	108 883. 62- 7. 55-
	Charges constatées d'avance	844. 10		844. 10		844. 10
	Capital souscrit appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement :					
ACTIF CIRCULANT	Actions propres					
	Autres titres	150 000. 00		150 000. 00	150 000. 00	
	Instruments fi. à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	277 848. 06		277 848. 06	129 004. 99	148 843. 07 115. 38
	Total de l'actif circulant (IV)	2 013 673. 33		2 013 673. 33	1 877 896. 97	135 776. 36 7. 23
ACTIF CIRCULANT	Frais d'émission des emprunts (V)					
	Primes de remboursement des emprunts (VI)					
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)					
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	9 369 665. 88	206 965. 62	9 162 700. 26	6 698 562. 90	2 464 137. 36 36. 79

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF					
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 415 000)	415 000.00	415 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	41 500.00	41 500.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	999 788.82	221 281.18	778 507.64	351.82
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	496 844.81	948 657.64	451 812.83-	47.63-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	1 953 133.63	1 626 438.82	326 694.81	20.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 304 219.72	4 168 313.85	2 135 905.87	51.24
	Emprunts et dettes financières diverses	51 452.73		51 452.73	
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 558.55	97 063.87	2 494.68	2.57
	Dettes fiscales et sociales	72 692.82	36 516.22	36 176.60	99.07
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	681 642.81	759 542.14	77 899.33-	10.26-
	Produits constatés d'avance		10 688.00	10 688.00-	100.00-
	Total des dettes (III)	7 209 566.63	5 072 124.08	2 137 442.55	42.14
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	9 162 700.26	6 698 562.90	2 464 137.36	36.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 328 803.88 1 318 529.63

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	458 248. 94		458 248. 94	270 260. 49	187 988. 45	69. 56
Montant net du chiffre d'affaires	458 248. 94		458 248. 94	270 260. 49	187 988. 45	69. 56
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			179 105. 50	29 312. 00	149 793. 50	511. 03
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				8 417. 00	8 417. 00	100. 00
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			2 284. 67	307. 46	1 977. 21	643. 08
Total des Produits d'exploitation (I)			639 639. 11	308 296. 95	331 342. 16	107. 48
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			594 087. 03	437 574. 49	156 512. 54	35. 77
Impôts, taxes et versements assimilés			4 331. 91	116 476. 72	112 144. 81	96. 28
Salaires			109 741. 90	154 609. 38	44 867. 48	29. 02
Cotisations sociales			75 404. 07	74 404. 22	999. 85	1. 34
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			140 976. 00	61 593. 00	79 383. 00	128. 88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			28 666. 18	6. 53	28 659. 65	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			953 207. 09	844 664. 34	108 542. 75	12. 85
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			313 567. 98	536 367. 39	222 799. 41	41. 54
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail immobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

23 223. 24 35 482. 16

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation (2)	719 840. 00	330 000. 00	389 840. 00	118. 13
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	62 901. 46	49 736. 92	13 164. 54	26. 47
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	600. 00		600. 00	
Total des produits financiers (V)	783 341. 46	379 736. 92	403 604. 54	106. 29
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	195 653. 67	93 926. 79	101 726. 88	108. 30
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	600. 00		600. 00	
Total des charges financières (VI)	196 253. 67	93 926. 79	102 326. 88	108. 94
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	587 087. 79	285 810. 13	301 277. 66	105. 41
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	273 519. 81	250 557. 26	524 077. 07	209. 16
Produits exceptionnels (VII)		1 476 447. 00	1 476 447. 00	100. 00
Charges exceptionnelles (VIII)		277 232. 10	277 232. 10	100. 00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 199 214. 90	1 199 214. 90	100. 00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	223 325. 00		223 325. 00	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 422 980. 57	2 164 480. 87	741 500. 30	34. 26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	926 135. 76	1 215 823. 23	289 687. 47	23. 83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	496 844. 81	948 657. 64	451 812. 83	47. 63

(2) Dont produits concernant les entreprises liées

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

763 247. 00 376 742. 00
20 259. 00 46 742. 00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations significatives

Sur l'exercice, la société a cédé tous les titres qu'elle possédait dans la société SCI DROSS (600€ valeur des titres) en vue de leur annulation dans la SCI. Pas de remboursement, apport en capital non libéré.

La société MJ Développement possède 100% des titres 2M Investissement suite au rachat par 2M investissement des ses propres titres puis annulation de ces derniers dans le but d'une réduction de capital non motivée par des pertes.

MJ DEVELOPPEMENT a acquis 100% des titres de la société CHAUDRONNERIE AUBERT avec jouissance des actions à compter du 31/12/2025.

Intégration fiscale :

Pour rappel, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 01/01/2021 avec la société GIER INDUSTRIE.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

La société VERYAT MASSON est entrée en intégration fiscale au 01/01/2025.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

L'Autorité des normes comptables a adopté un règlement relatif à la modernisation des états financiers (Règlement n°2022-06 du 04 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général).

Celui-ci donne lieu au reclassement suivants :

- Changements de comptabilisation : les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

o En terme de résultat exceptionnel :

* Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financiers s'il s'agit d'immobilisations financières)

* Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation

* Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

o Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

* Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature

* Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

- Changement de présentation : les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

o Présentation du compte de résultat :

* Le résultat exceptionnel est synthétisé sur deux lignes " charges et produits exceptionnels " dans le compte de résultat

* Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne " reprise sur amortissements, dépréciations et provisions "

o Présentation du bilan :

* Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations)

* Les charges constatées d'avance sont comptabilisées dans les créances

* Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	192 000			192 000
Constructions	1 728 000			1 728 000
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 667			2 667
Installations générales, agencements, aménagements divers	58 454			58 454
Matériel de transport		1		1
Matériel de bureau et matériel informatique	2 442			2 442
Mobilier	113 000			113 000
Autres immobilisations corporelles	20 950			20 950
Immobilisations financières				
Participations	2 704 000	2 370 000		5 074 000
Autres immobilisations financières	65 143	99 936	600	164 479
TOTAL	4 886 656	2 469 937	600	7 355 993

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	36 454	86 400		122 854
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 667			2 667
Installations générales, agencements, aménagements divers	8 028	19 025		27 053
Matériel de transport		1		1
Matériel de bureau et matériel informatique	2 010	280		2 290
Mobilier	16 831	35 271		52 102
TOTAL	65 990	140 977		206 967

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	3 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport			1		
Immobilisations financières					
Participations			2 370 000		
Autres immobilisations financières			99 936		
TOTAL GENERAL			2 469 937		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			600		
TOTAL GENERAL			600		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions		86 400		
Installations générales, agencements		19 025		
Matériel de transport		1		
Matériel de bureau et matériel informatique		280		
Mobilier		35 271		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		140 977		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -

(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains	192 000			
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions	1 728 000			
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 667			
Installations générales, agencements, aménagements divers	58 454			
Matériel de transport	1			
Matériel de bureau et matériel informatique	2 442			
Mobilier	113 000			
Autres immobilisations corporelles	20 950			
Immobilisations financières				
Participations	5 074 000			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	164 479			
TOTAL GENERAL	7 355 993			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions	86 400		122 854
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			2 667
Installations générales, agencements, aménagements divers	19 025		27 053
Matériel de transport	1		1
Matériel de bureau et matériel informatique	280		2 290
Mobilier	35 271		52 102
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	140 977		206 967

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Page : 8

Filiales et participations		Informations financières		Capitaux propres		Quote-part du capital détenue en %		Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société		Montant des engagements donnés par la société		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos		Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice		Observations		
								brute		nette												
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)																						
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale - SAS CHAUDRONNERIE AUBERT - SAS VEYRAT MASSON - EURL GIER INDUSTRIE - SAS 2M INVESTISSEMENT - SARL AURA METAL - SCI SCI MIJACQ		513 804		100.00		2 370 000		2 370 000		2 370 000		80 811		764 488.00		18 195.00		500 000				
		2 434 690		100.00		2 350 000		2 350 000		2 350 000				6 297 719.77		735 189.00		159 840				
		761 170		100.00		340 000		340 000		340 000				4 454 711.37		514 567.44						
		190 930		100.00		4 500		4 500		4 500				81 669.00		187 886.47						
		16 845		100.00		10 000		10 000		10 000		46 389		159 965.46		237.92						
		115 752		60.36		60 320		60 320		60 320		662 260		380 931.00		135 149.92						
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1 - françaises - étrangères																						
A. Total des filiales																						
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)																						
1. Renseignements détaillés pour chaque participation - SARL M SELGA		303 481		20.00		4 000		4 000		4 000		79		1 542 832		256 434		60 000				
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1 - françaises - étrangères																						
B. Total des participations																						
C. Total des filiales et des participations (A + B)																						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	99 336		99 336
Créances de l'actif immobilisé	99 336		99 336
Autres créances clients	98 965	98 965	
Impôts sur les bénéfices	399 799	399 799	
Taxe sur la valeur ajoutée	90 626	90 626	
Groupe et associés	812 689	812 689	
Débiteurs divers	31 124	31 124	
Créances de l'actif circulant	1 433 203	1 433 203	
Charges constatées d'avance	844	844	
TOTAL	1 533 383	1 434 047	99 336

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Charges constatées d'avance	charges d'exploitation	N+1

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
MJ DEVELOPPEMENT	10. 00	41 500			41 500

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	41 500	10. 00	DROITS ORDINAIRES
TOTAL	41 500		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	415 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	41 500			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	221 281	778 508		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	948 658	948 658 -	170 150	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	1 626 439	170 150 -	170 150	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				415 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				41 500
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				999 789
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice		496 845		496 845
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		496 845		1 953 134

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	504	504		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 303 716	422 953	3 402 761	2 478 001
Emprunts et dettes financières divers	51 453	51 453		
Fournisseurs et comptes rattachés	99 559	99 559		
Personnel et comptes rattachés	8 240	8 240		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 201	10 201		
Taxe sur la valeur ajoutée	54 080	54 080		
Autres impôts taxes et assimilés	172	172		
Groupe et associés	590 291	590 291		
Autres dettes	91 352	91 352		
TOTAL	7 209 567	1 328 804	3 402 761	2 478 001
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 550 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	371 200			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	6 072			

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 303 716
TOTAL	6 303 716

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 000
Autres créances	23 148
Disponibilités	2 419
TOTAL	61 567

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 253
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269
Dettes fiscales et sociales	9 952
TOTAL	53 473

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

- CRÉDITS D'IMPÔTS -

(Art. 833-2)

Crédit d'impôt	Montant
CI MECENAT	3 900
TOTAL	3 900

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

GARANTIES EMPRUNTEUR :

- Hypothèque légale spéciale de prêteur de deniers : 1 370 000 EUR (1)

Engagements: CIC IMMO PRET MODULABLE 10096188100059529302

- Nantissement de compte bancaire rémunéré : 150 000EUR (1)

Engagements: CIC IMMO PRET MODULABLE 10096188100059529302

- Délégation de paiement : 300 000EUR (1)

Engagements: Crédit invest opération LBO 100961851600020301902

- Nantissement de compte de titres financiers chez un tiers : 785 000EUR (1)

Engagements: Crédit invest opération LBO 100961851600020301902

(1) montants garantis dans la limite de la créance restant due

GARANTIES PAR UN TIERS :

BPI FRANCE FINANCEMENT GARANTIE 30%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
- BMW X5	50 902	
Mobilier	50 902	49 500
TOTAL	50 902	49 500

- ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

(Art. 836-4)

Nature	Matériel de transport	Matériel de bureau et info	Mobilier	Autres	Total
Valeur d'origine	130 000				130 000
Coût d'entrée de l'actif	130 000				130 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs	24 375				24 375
- dotations de l'exercice	32 500				32 500
TOTAL	56 875				56 875
Valeur nette	73 125				73 125
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	35 082			0	35 082
- exercice	22 623				22 623
TOTAL	57 705			0	57 705
Redevances restant à payer					
- à un an au plus	22 623				22 623
- entre 1 et 5 ans	28 279				28 279
TOTAL	50 902				50 902
Prix d'achat résiduel	49 500				49 500

Le 23/03/2026
CELLE MICHEL GERANT